

Le Saint-Martinois

Bulletin municipal d'information



Après la visite des vignes en train, le déjeuner au champagne puis balade sur la Marne !





OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

L'office de tourisme communautaire propose une randonnée nature et une formation photos en forêt de Carnelle avec Laurent BUT, photographe professionnel, pour évoquer les différentes techniques de prises de vues (faune et flore).

Découverte des traces d'animaux dans ce secteur, la vie sauvage, les insectes, les fleurs, les différentes essences d'arbres et la biodiversité locale...



Information et réservation : <https://www.helloasso.com/associations/office-de-tourisme-communautaire-terre-de-carnelle/evenements/sortie-nature-et-formation-photos-en-foret-de-carnelle>



Vous venez de recevoir ce bulletin municipal que vous allez peut-être glisser dans vos bagages pour le lire pendant vos vacances estivales ou, mieux, que vous êtes déjà en train de parcourir. Dans les deux cas, nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Cela va faire bientôt 3 ans que vous nous avez fait confiance, par deux fois, pour gérer la commune de Saint-Martin-du-Tertre.

3 courtes années que nous avons mis à profit pour assainir les finances de notre commune et monter les projets que nous jugeons structurants pour notre territoire. Ainsi, les travaux relatifs à l'extension du restaurant scolaire démarreront le 10 juillet 2023 ; cette date, qui correspond au début des vacances scolaires d'été, a été choisie volontairement pour ne pas perturber inutilement le fonctionnement de l'école. Un court article vous décrira le protocole mis en place pour assurer la continuité du service restauration de l'école élémentaire pour le centre de loisirs, cet été, puis pour nos jeunes écoliers dès la rentrée. L'inflation ayant explosé les coûts de construction, il ne nous a pas été possible de lancer en même temps les travaux pour l'extension du centre de loisirs. Ceux-ci seront donc lancés en 2024.

Concernant l'aménagement paysager du Pré Latar, nous allons prochainement pouvoir communiquer pleinement et en toute transparence les retours des administrations consultées (notamment l'architecte des bâtiments de France). Pour tenir compte des interrogations et inquiétudes des rares Saint-Martinois qui nous ont interpellés quant à ce projet, nous allons certainement modifier à la marge le modelé du futur parc paysager.

Dans les articles qui vont suivre, les activités associatives et sociales n'ont pas été oubliées.

Dans ce bulletin, nous avons également tenu à saluer les départs de deux saint-martinois qui, chacun dans leur domaine, ont excellé dans la pratique de leur art : le docteur Carlos GASPAR et le luthier Régis SALA.

Enfin, nous avons décidé de consacrer un double page sur un sujet que beaucoup d'entre vous trouveront austère, voire barbant, mais qui est pourtant indispensable pour réaliser nos projets, à savoir le budget communal.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances estivales.



Sommaire

Édito	3	Remerciements.....	11
Démarrage des travaux du restaurant scolaire élémentaire.....	4	Nos artisans ont du talent	11
Fleurissement et propreté.....	5	Ciné d'été Carnelle.....	13
Du côté de nos jeunes.....	5	Cérémonie du 19 mars 1962.....	13
Nuit européenne des musées.....	7	La réglementation n'empêche pas le civisme	13
L'action sociale à Saint-Martin-du-Tertre.....	7	La rubrique de la minorité	14
État des finances à mi-mandat : Dépenses et charges ..	8	Formation à la sécurité routière	15
Événements à venir.....	9	État civil.....	16
Notre environnement.....	10		

Démarrage des travaux du restaurant scolaire élémentaire

L'année scolaire 2022-2023 s'achève. C'est le temps d'un repos bien mérité pour les écoliers et pour l'équipe éducative de l'école élémentaire Langevin Wallon. Profitant du début des vacances scolaires, les travaux d'extension du restaurant scolaire vont commencer dès le 10 juillet 2023.

Le projet est de pouvoir accueillir davantage d'enfants, dans de meilleures conditions, en créant une extension de la salle de restauration et en agrandissant l'office : laverie, local à poubelles, vestiaires et ligne de self.

Pendant la période de travaux, les enfants de l'école et du centre de loisirs seront accueillis dans la salle Jacques Brel, pour assurer la continuité du service.



Calendrier des travaux : de juillet 2023 à avril 2024.

Le bâtiment aura une bonne performance énergétique, pour gérer les périodes hivernales et celles de canicule. La toiture du nouveau restaurant sera végétalisée et le mobilier sera en grande partie renouvelé (subvention supplémentaire spécifique de l'État obtenue pour 22 000 €).

Le montant des travaux est de 707 000 € HT. Celui des subventions est de 477 000 € (Conseil régional d'Île-de-France, Conseil départemental du Val-d'Oise, Caisse d'Allocations Familiales, Agence de l'Eau Seine Normandie, État). Nous remercions ces financeurs :



La ville s'est à nouveau portée candidate au label régional 2023 « Villes et Villages Fleuris ». La participation à ce concours témoigne des efforts entrepris par la commune depuis plusieurs années pour améliorer le cadre de vie des Saint-Martinois.

Les services municipaux ont mis en place des tapis de fleurs à plusieurs endroits stratégiques de la commune. Il est malheureusement désolant que plusieurs vols et dégradations aient été commis. La Municipalité a porté plainte systématiquement et certains auteurs ont pu être identifiés. Par ailleurs, nous tenons à préciser que certains auteurs de dépôts sauvages ont été identifiés et condamnés par la justice à de sévères amendes.

Ces actes gratuits et idiots nuisent à notre patrimoine collectif, mais sachons profiter de la beauté de notre village.



Du côté de nos jeunes

SQUAT DES ADOS

Comme à chaque période de vacances scolaires, les jeunes saint-martinois âgés de 11 à 17 ans seront accueillis au « Squat des Ados » du 10 juillet au 04 août. Les animateurs du secteur jeunesse ont concocté un programme d'activités variées (sportives, culinaires, rallye photos, autour des questions de l'environnement avec TriOr.) et prévu des sorties à leur intention (Sherwood parc, Laser Game, parc Astérix).

Le programme est affiché dans les abris bus, disponible sur le site de la ville ou à l'accueil de la mairie. Comme d'habitude, pour prendre part à ces activités et notamment aux sorties, l'inscription préalable est obligatoire et une participation financière est demandée aux familles en fonction des activités.

De plus, un séjour de vacances d'une semaine est proposé du 24 au 28 juillet. Il s'agit d'un séjour en camping au bord de mer dans la Somme. Outre le fait de partir entre copains, de s'émanciper de ses parents le temps d'un court séjour, de découvrir les joies du camping, les jeunes pourront s'initier au paddle et à la pratique du char à voile. La détente autour de la piscine sera aussi de mise.

À travers l'accueil et les activités proposés par le service jeunesse et ses animateurs, la municipalité souhaite que les jeunes Saint-Martinoises et Saint-Martinois puissent passer de bonnes vacances, qu'ils puissent se ressourcer et vivre des temps de loisirs partagés qui répondent à leurs attentes.

Le Squat des Ados est, avant tout, un lieu de références, de repères, de convivialité et de pratiques sociales. C'est un espace de proximité ouvert à tous les jeunes du village. Il a pour mission de répondre au plus près à tout ce qui contribue à leur développement physique, intellectuel et à l'épanouissement de chacun. Nous voulons que ce soit un lieu d'apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité, de la vie collective, conditions nécessaires à l'exercice de la citoyenneté reconnue aux jeunes. C'est là-dessus que s'articule le projet pédagogique de l'équipe d'animation du Squat des Ados.

CAISSE DES ÉCOLES

Le vendredi 09 juin en fin de journée, les élèves des classes de CM2 étaient, comme chaque année, invités à une cérémonie spécialement organisée pour eux à l'initiative du comité de la caisse des écoles et en partenariat avec l'équipe enseignante de l'école Langevin Wallon. Ces jeunes qui, dans quelques jours, quitteront l'école élémentaire de Saint-



Martin-du-Tertre pour faire route vers le collège à la rentrée prochaine, ont été très nombreux à participer à cette cérémonie de « remise des calculatrices ». Ils étaient entourés de leurs parents, de leurs enseignants, du maire président du comité de la caisse des écoles, de membres du comité et de membres du conseil municipal.

Au cours de ce temps qui leur était dédié, chacun a eu un espace d'expression et chacun a pu dire au revoir. C'était aussi l'occasion de faire un retour sur les grandes réussites, les découvertes, les bons moments partagés à l'école ou durant les temps périscolaires, les sorties, les classes transplantées... Et, bien entendu, ce fut un temps pour dire merci.

Au nom des adultes, le maire et les enseignants ont félicité les élèves de CM2 pour leur travail et leur investissement à l'école primaire tout en leur souhaitant réussite dans leur parcours scolaire à venir.

C'était aussi un moment privilégié pour saluer l'ensemble des enseignants des écoles maternelle et élémentaire pour leur engagement auprès des enfants ; les remercier pour l'accompagnement et le soutien quotidiens qui permettent aux élèves d'apprendre et de grandir pour un jour quitter le cocon des écoles de notre village.

Au-delà de cette cérémonie, la caisse des écoles apporte un soutien régulier aux écoles. Si, cette année encore, elle a permis l'achat de fournitures scolaires pour l'ensemble des élèves et de matériel nécessaire au fonctionnement des écoles (notamment l'achat de différents jeux d'extérieur qui contribueront à un aménagement plus riche de la cour de l'école maternelle), différents projets et sorties à l'initiative des enseignants, ont aussi été favorisés et aidés par celle-ci.

Ainsi, des projets nécessitant un transport en autocar ont été soutenus : visites au musée du quai Branly à Paris pour plusieurs classes, visite au château de Chantilly, caserne des pompiers de Viarmes et sorties pour plusieurs classes à l'Île de loisirs de Cergy-Pontoise.

De plus, trois projets, en lien avec les programmes scolaires et le projet d'école, ont été mis en œuvre pour les enfants des deux écoles et ont nécessité un intervenant :

- Projet « Judo » à l'école élémentaire en partenariat avec le judo club de Saint-Martin-du-Tertre. Une initiation au judo a été mise en œuvre pour les 8 classes de l'école.
- Projet « En avant la musique » proposé aux enfants des quatre classes de l'école maternelle. Une professionnelle est intervenue auprès des enfants dans l'objectif d'enrichir les possibilités de création et l'imaginaire musical, personnel et collectif des enfants, en les confrontant à la diversité des univers musicaux.
- Projet « Sous le plus grand chapiteau du monde » proposé aux enfants des quatre classes de la maternelle. Différents ateliers : arts du cirque, danse, arts visuels ont été animés par un professionnel du centre Georges Brassens de Domont. De plus, les enfants ont pu bénéficier d'une journée au cirque (Espace Germinal de Fosses).

Toutes ces activités contribuent à l'épanouissement des enfants en leur permettant la découverte et la pratique d'activités sportives ou culturelles, en leur faisant vivre et partager des expériences riches.

CHASSE AUX ŒUFS

Les plus petits l'attendaient ! Mais soyons-en sûrs, certains grands aussi !

C'est pourquoi, comme chaque année, la chasse aux œufs a été organisée par la municipalité dans le bois de la Marlière derrière l'école Langevin Wallon. Une météo bien agréable était de la partie faisant le bonheur de tous et ce sont près de 130 enfants accompagnés de leurs parents qui ont investi le bois le 08 avril dernier.



Plusieurs centaines d'œufs, petits ou gros, verts, jaunes ou rouges attendaient sagement d'être débusqués entre les racines ou au bout des branches. Rassurons-nous, à la fin, aucun n'est resté oublié sous les feuilles et tous ont profité de la dégustation de chocolats.

Tous les bénévoles de SMHPT se sont mobilisés ce 13 mai 2023 pour accueillir les visiteurs de 15h à 23h30 au musée du télégraphe de Claude CHAPPE à la tour du Guet.

Des visites guidées pour les 52 visiteurs venus sur place curieux de découvrir le fonctionnement de ce système de communication inventé par Claude CHAPPE, et dont la 1^{ère} expérience a eu lieu entre Ménilmontant et Saint-Martin-du-Tertre il y a 230 ans, le 12 juillet 1793.



L'action sociale à Saint-Martin-du-Tertre

Sortie du CCAS pour nos Aînés en Champagne le 14 juin 2023.

6h45 du matin, Place du 19 mars 1962, nos aînés attendent le bus qui va les conduire à CHAMERY en Champagne. Après 2 heures de route et une pause pipi, nous arrivons sur la place du village où nous attend le petit train pour un voyage à travers le vignoble champenois. Le soleil est au rendez-vous, ce qui rend la balade agréable et dans ce magnifique paysage, les explications de notre guide nous permettent de découvrir le travail et les différentes variétés des vignes champenoises, puis au détour d'un virage apparaît le clocher qui culmine à 57 mètres.

Nous voici de retour au village. Devant les marches qui vont nous permettre de visiter une cave champenoise, notre guide énumère toutes les phases de la vinification pour obtenir une bouteille de champagne.

Après la fraîcheur de la cave, enfin le moment attendu par tous : la dégustation. Nous nous dirigeons vers la boutique puis vers le restaurant où nous est servi un délicieux et copieux repas.

Pas le temps pour la sieste, nous repartons en bus en direction de l'embarcadere pour une exquise balade d'1h30 sur la Marne sur le bateau « Le Champagne Vallée ».

Toutes bonnes choses ont une fin. 17 h30 le groupe ravi de cette journée joyeuse et conviviale sous le soleil champenois remonte dans le bus en direction de Saint-Martin, arrivée place du 19 mars 1962 à 19h45.

La boucle est bouclée pour cette formidable journée. Rendez-vous à nos Aînés l'année prochaine pour une nouvelle sortie.



Depuis notre arrivée en 2020, le CCAS a mis en place des activités et actions nouvelles : le bouquet de fleurs anniversaire, la galette des Rois, une sortie pour les familles à la mer et a maintenu pour nos Aînés le traditionnel repas et le colis de Noël, et la sortie de printemps. Le chèque eau ainsi que l'aide au permis de conduire en 2023, et sans oublier l'arbre annuel des naissances.

Le CCAS apporte aussi des aides et des soutiens aux familles avec une nouveauté pour vos démarches grâce au label « Aidants Connect ».

Enfin, 20 logements sociaux ont été attribués pendant notre mandature.

État des finances à mi-mandat : Dépenses et charges

L'analyse des finances locales depuis notre arrivée aux affaires de la commune montre que le sérieux et la rigueur ont permis en 2023 d'assainir nos finances comme le prouve le graphique ci-dessous.

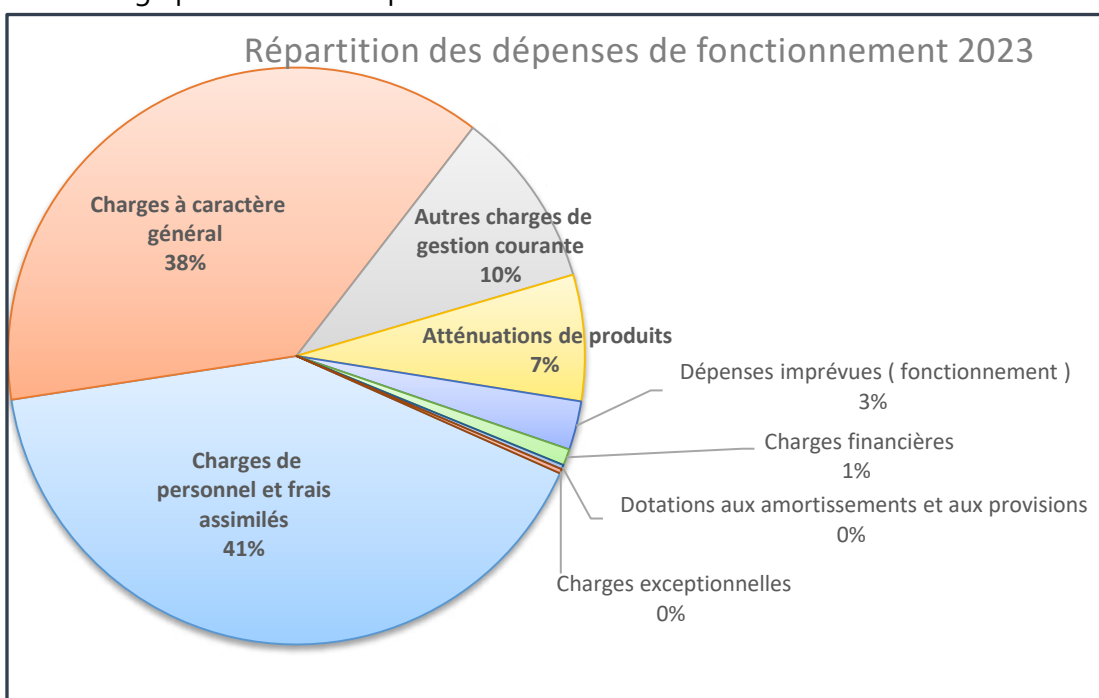
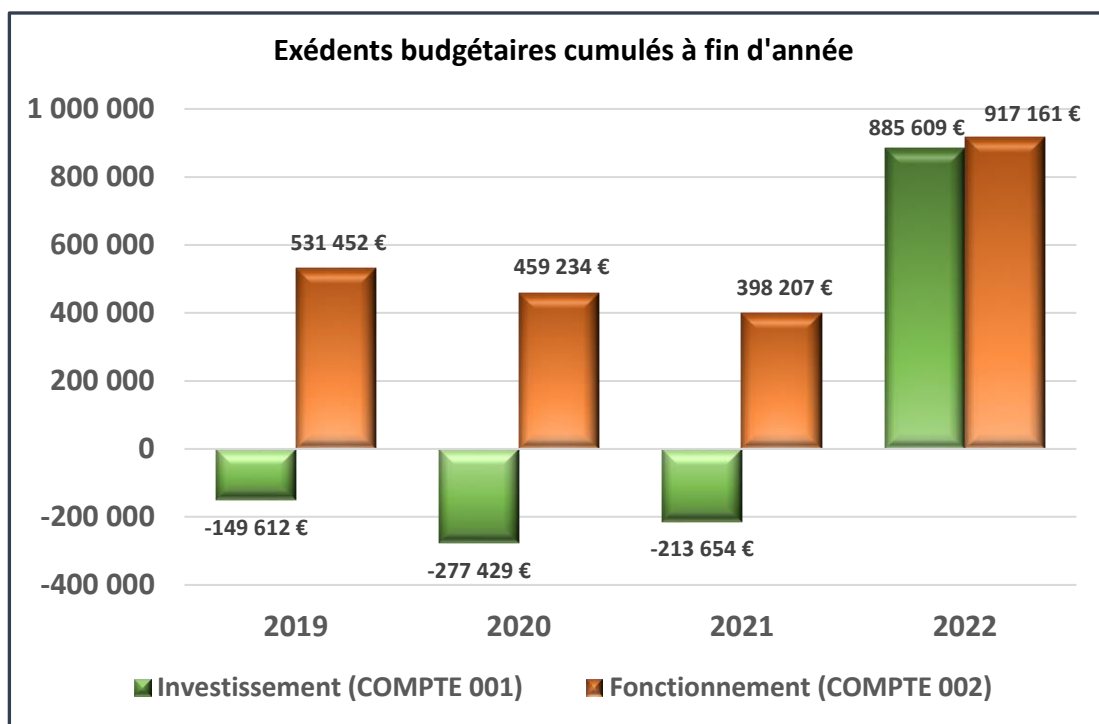
Si le budget 2020 préparé par nos prédécesseurs laissait apparaître un excédent cumulé de 531 452,39 €, il tenait compte d'une recette de 266 000€ en reste à réaliser en investissement qui cachait le déficit réel de l'année 2019 -149 612,42€, alors que la somme aurait dû être de moins 407 612,42€.

La conséquence de devoir combler ce trou laissé par nos prédécesseurs, a fait que la capacité d'autofinancement pour les années 2021 et 2022 s'en est trouvée réduite. De plus l'annulation de la recette de 266 000€ sur 2022 a fait ressortir le déficit de 213 000 € qui n'a pu être définitivement comblé que sur le budget primitif 2023.

Grâce à notre gestion rigoureuse depuis notre arrivée aux affaires de la commune ont permis que les résultats de l'année 2022 reportés en 2023 sont excédentaires aussi bien en fonctionnement 917 160,85€, qu'en investissement 885 609,13€.

La gestion des finances locales est d'anticiper et prévoir, ainsi nous avons revu les dépenses à la baisse en renégociant la plupart des contrats signés durant le mandat 2014 – 2020, et plus particulièrement ceux des photocopieurs, 28 000€ d'économie, et de l'éclairage public réduit de plus de 45 000€.

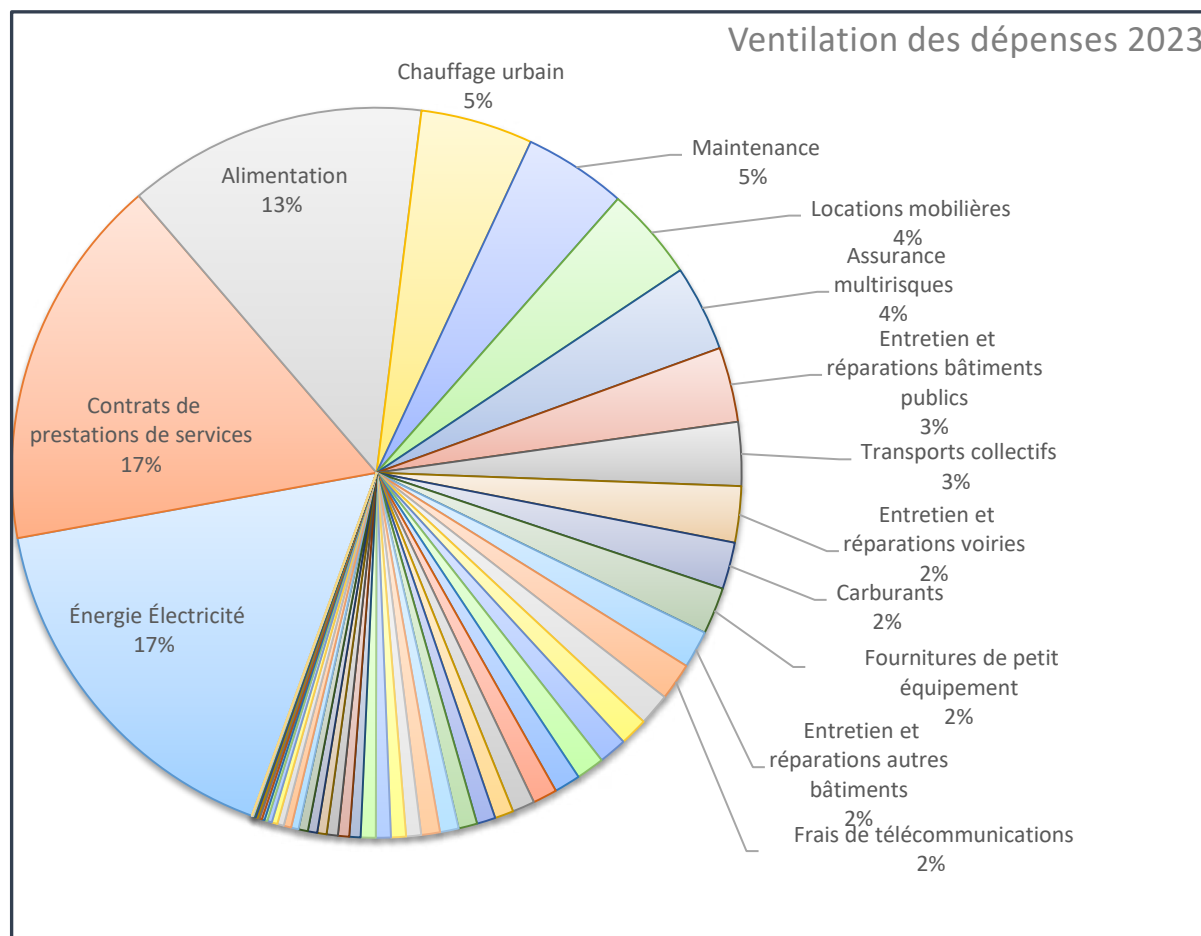
Nous avons aussi anticipé la réduction de la consommation électrique par l'installation de lampes LED pour les bâtiments publics, l'éclairage des candélabres et une coupure nocturne qui nous permet pour 2023 d'annuler l'inflation, voire de réaliser des économies sur l'éclairage public.



Les charges à caractère général s'élèvent à 1 206 600€, elles permettent la gestion courante.

Les énergies sont la dépense la plus importante : 200 000€ pour l'électricité, le chauffage de l'école élémentaire, de la Martinoise et de la mairie pour 60 000€, sans compter le carburant et fuel dont les augmentations ont porté la dépense à 35 000€. Dans ce chapitre, il y a aussi l'alimentation pour 160 000€ (restauration scolaire). Les prestations de services pour 200 000€ et les contrats de maintenance pour 55 000€.

La participation de la commune en subventions aux associations s'élève à 80 000€.



La conjoncture inflationniste a fait que nous avons été contraints de revoir notre calendrier pour les projets du centre de loisirs et de la ludothèque. En 2023, débiteront (10 juillet 2023) les travaux de l'extension du restaurant scolaire pour un coût estimé à 950 000€ TTC. Sont aussi prévus, la réalisation du parking face à l'église, l'achat de matériels roulants, de jeux d'aménagement à la maternelle...

Il est vrai que la lecture d'un article sur les finances locales paraît toujours ennuyeuse, mais sans les deniers communaux, rien ne pourrait être réalisé.

P. Businelli, adjoint aux finances

Événements à venir

- ✓ 1er juillet l'IME fête ses 20 ans
- ✓ 2 juillet stage de Self Défense DOJO
- ✓ 1er septembre cinéma en plein air (offert par la C3PF) espace St Marcello
- ✓ 9 septembre forum des associations de 10h à 15h La Martinoise
- ✓ 9 et 10 septembre spectacle de clown espace Gavroche
- ✓ 17 septembre journée du patrimoine, retraite aux flambeaux et feu d'artifice au Château de St Martin
- ✓ 1er octobre brocante SMA
- ✓ 15 octobre salon du livre organisé par SMHPT
- ✓ 18 novembre bourse aux jouets en partenariat avec le secours catholique
- ✓ 19 novembre loto organisé par l'APE

Fabrication d'hôtels à insectes

Cet atelier consistait à réaliser un hôtel à insectes à partir de bois de récupération. Un travail préparatoire de découpe du bois effectué par une petite équipe d'élus de la commune a suscité plusieurs séances. Les 16 familles et les 26 enfants sous le préau de l'école élémentaire Langevin Wallon ont également fait preuve de persévérance et d'enthousiasme en suivant les 6 étapes nécessaires au résultat final pour fabriquer de beaux hôtels à insectes. Le soleil était au rendez-vous ce weekend du 13 et 14 mai, contribuant à faciliter la réalisation des hôtels dans la bonne humeur et le partage.

Je fais un appel aux participants quand l'hôtel va prendre vie, d'envoyer des photos par mail afin de les exposer, merci.

Le prochain atelier, que certains parents attendent, se déroulera cet automne. Il sera question de fabriquer des mangeoires et de la nourriture pour que les oiseaux passent un bon hiver. Merci pour l'intérêt que vous portez aux ateliers.



Journée communautaire de l'environnement

Ce samedi 3 juin au parc de Baillet-en-France, plus d'une vingtaine de stands de la Communauté de Commune Carnelle Pays-de-France ont participé à cette journée. Cette année, Saint-Martin-du-Tertre a été largement représenté par la conserverie Franconade, l'association Les jardins des 5 sous, Le rucher du Vivray associé à celui de Baillet-en-France.

Une classe de CP et une classe élémentaire de l'école Langevin Wallon



ont réalisé des sculptures collectives en matériaux de récupérations sur le thème « Voyage autour du monde » et des photos Land Art exposées pour le concours. Les gagnants ont reçu des lots remis par le président Patrice Robin permettant à chacun de poursuivre leurs démarches écoresponsables. Un premier prix a été attribué dans la catégorie sculpture collective. Bravo à eux et merci aux professeurs pour leurs initiatives. Une fille scolarisée en maternelle a également été récompensée d'un premier prix pour son tableau végétal. Le parc de Baillet-en-France était idéal pour cette journée offrant un étang de pêche avec une animation pour les enfants et un espace boisé permettant à l'Association Chaîne de Vie de proposer un parcours quiz du domaine, une initiation au tir à l'arc, des trocs de plantes, des jeux anciens en bois entre autres et un transport en calèche ont particulièrement été appréciés.



Docteur Carlos GASPAR



Arrivé à Saint-Martin-du-Tertre en 1995, d'abord pour remplacer le Dr Dominique AUTEXIER-DELOURMEL, le Dr Carlos GASPAR a créé avec cette dernière une SCM (Société Civile de Moyens) en février 1998. Ses compétences en informatique (Apple) indiscutables et reconnues par ses pairs, ont bien aidé pour le fonctionnement de cette SCM. En 2017, la Dr Carine CHORT succède au Dr Dominique AUTEXIER-DELOURMEL qui prend une retraite bien méritée (départ de Saint-Martin-du-Tertre le 15 mars 2017). En juin 2019, la communauté médicale saint-martinoise s'installe au n° 10, rue du Lieutenant BAUDE. Après 28 ans de dévouement consacré à soigner nos petits et gros bobos, le Dr Carlos GASPAR quittera notre commune pour s'installer dans le sud-ouest.

Au nom de la commune et de ses habitants, je tiens à lui exprimer tous mes remerciements pour son professionnalisme, son écoute et sa disponibilité, que ce soit pour tenir des permanences au centre de vaccination à Viarmes en 2022 ou répondre à mes multiples sollicitations pour m'aider à résoudre divers problèmes internes à la mairie. Je lui souhaite de s'épanouir dans son futur lieu de résidence et son activité professionnelle. Dr GASPAR, tous mes vœux de réussite pour cette nouvelle vie ! Encore merci pour tout !



LOUIS DÉSENCLOS

Déjà 20 ans que Louis DÉSENCLOS nous a quittés.

En tant que maire, il a profondément marqué notre village de son empreinte. À la tête du conseil municipal pendant plus de 38 ans, il a su impulser une politique au service de la population.

La France sortait de la guerre et il y avait tout à faire : donner des conditions de vie décentes, offrir la possibilité de se loger et vivre au pays. Les anciens ne l'ont pas oublié, les jeunes découvriront ce qu'ils lui doivent en inscrivant le village dans la modernité.

Homme de conviction, respectueux des valeurs laïques et républicaines, reconnu par tous les élus, y compris ceux qui ne partageaient pas ses convictions pour sa capacité d'écoute, sa disponibilité et sa convivialité. Défenseur de la démocratie et de la liberté d'expression, il a toujours œuvré pour le bien des Saint-Martinois sans jamais y rechercher un intérêt personnel.



Aujourd'hui nous nous souvenons. Merci Louis.

Nos artisans ont du talent

Régis SALA



Régis SALA s'est installé comme artisan luthier en 2004. Préalablement, il effectue des études de menuiserie et d'ébénisterie, complétées par un apprentissage de la lutherie au David Custom Shop. Il lance son activité grâce aux conseils et aux encouragements de Laurent MURELLI, de Guitare Village, ce magasin désormais bien connu lui confiera tous types de réparations.

Les mois puis les années passent, le carnet de commandes se remplit, tant pour les guitares classiques que pour les électriques sur mesure. Le besoin d'espace se fait ressentir, et Régis visite le local proposé en location par la mairie au 2 bis place Louis DESENCLOS à Saint-Martin-du-Tertre, et s'y installe en novembre 2007.

Au contact de musiciens de tous styles, mais plus particulièrement en guitare classique, il développe plusieurs modèles comme l'*Amboine*, ou la *Padawan* destinée plus particulièrement aux étudiants.

En 2010, Régis participe au concours du Meilleur Ouvrier de France, et termine à la première place en créant sa guitare de grand concert. Il s'agit du modèle *Diane*, qui lui permet d'obtenir la reconnaissance de l'excellence de son travail par ses pairs dans la lutherie française. Il a tout juste 30 ans.

Par la suite, il devient en 2013 le luthier du salon de vente Guitare Classique de Concert qui a lieu à Enghien-les-Bains. Ce salon lui permet de découvrir les guitares classiques de type "lattice", une école de lutherie australienne qui a alors le vent en poupe. Il reconsidère alors tout son travail et crée le modèle Australe, parfait mariage de l'héritage de la lutherie française traditionnelle et de la modernité à l'australienne.



En tant que luthier, il réalise également des guitares électriques sur mesure ainsi que des folks guitares, acoustiques ou jazz. Les musiciens ont alors l'habitude de fréquenter l'atelier pour y déposer leur guitare à entretenir ou à réparer. Parmi eux, on peut citer Stéphane BURIEZ du groupe LOUDBLAST, ou les groupes Demande à la poussière, Rest in furia, Furies, mais aussi des musiciens de Jazz comme Jannick DUPONT, Michel DELACROIX ou le groupe JamapamaQ par exemple. Plus localement, les artistes Julien FUMAZ (infirmier à Saint-Martin-du-Tertre), Fabien COLLIER et Franck GASNIER ont leurs habitudes à l'atelier.

Aujourd'hui, une nouvelle page se tourne pour le luthier qui va installer son nouvel atelier dans le centre-ville historique de Senlis dans l'Oise, non loin d'ici, pour de nouvelles aventures musicales.

À l'atelier viendra s'ajouter une boutique dans lequel il proposera des instruments haut de gamme de luthiers français, ainsi que tous types d'accessoires, jeux de cordes, capodastres, accordeurs, sangles, pédales d'effets, etc. Cet atelier showroom sera situé au 47 bis rue Vieille de Paris, à deux pas de la mairie de Senlis.

C'est avec un pincement au cœur, mais en gardant un souvenir ému de ces années de travail et d'habitation au cœur de la commune de Saint-Martin-du-Tertre, qu'une nouvelle page est sur le point de s'ouvrir pour le luthier saint-martinois.

Mais ce n'est pas les quelques dizaines de minutes, qui séparent Senlis de Saint-Martin-du-Tertre, qui empêcheront ses clients et amis saint-martinois de lui rendre visite !

Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans son nouvel atelier !

Nadège COUSIN



Après des années en tant que comptable, j'ai ressenti un besoin de changement au niveau de mon activité professionnelle et j'ai pris la décision de me reconverter. Le plus dur était de faire le choix du métier qui deviendra ma passion. Au début, j'ai cherché dans mes hobbies ce que je voulais faire. Après avoir hésité entre la naturopathie et la photographie que j'aimais également, ce qui m'a décidé de faire du massage c'était mon désir de donner aux gens quelque chose que je recherchais de mon côté : de la détente, de la relaxation.

Après 2 ans, plus de 15 formations et des heures d'entraînements, j'ai été certifiée experte en massage bien-être. Également passionnée par la lithothérapie, je crée des bijoux à la main avec des pierres naturelles que je sélectionne pour leurs bienfaits sur la santé et le bien-être.

Je suis désormais praticienne masseuse bien-être et créatrice de bijoux en lithothérapie à Saint-Martin-du-Tertre. Je suis fière d'avoir créé ma propre entreprise en 2020, la Société Zennad, et de proposer de nombreuses prestations à mes clients.

Passionnée et engagée, je me consacre à aider les autres à se sentir mieux dans leur corps et leur esprit et je compte bien continuer à développer mes compétences pour offrir le meilleur des services aux personnes.

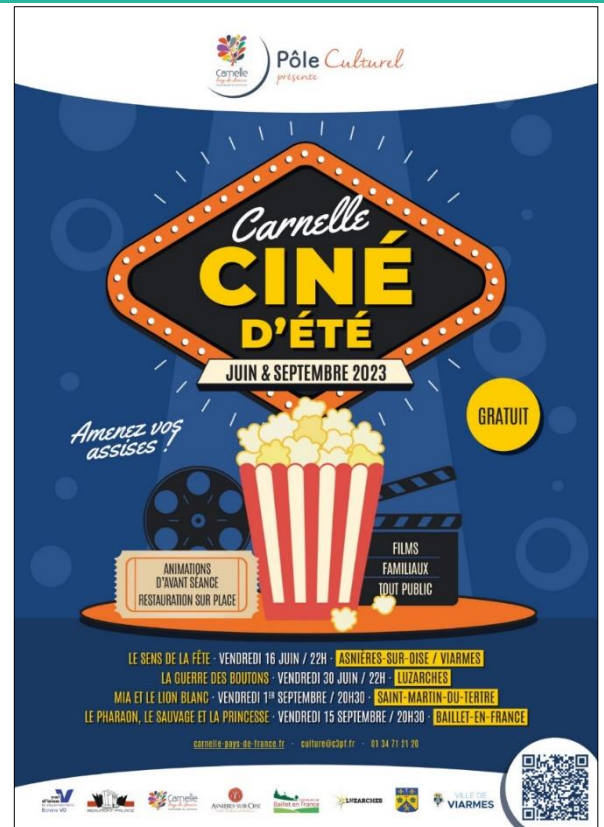
Le Pôle culturel de la Communauté de Communes Carnelle-Pays-de-France, en partenariat avec les communes d'Asnières-sur-Oise, Viarmes, Luzarches, Saint-Martin-du-Tertre et Baillet-en-France, présente : le **Ciné d'été Carnelle** !

De juin à septembre, découvrez gratuitement des films projetés en plein air sur grand écran dans des communes de votre territoire.

Des transats seront installés, amenez vos assises, plaids et vêtements chauds !

VOUS ÊTES ATTENDUS POUR :

- « La guerre des boutons » - Vendredi 30 juin à partir de 22h à Luzarches au Domaine de la Motte (*Repli salle Blanche Montel en cas de météo défavorable*)
- « Mia et le lion Blanc » Vendredi 1^{er} septembre à partir de 20h30 à Saint-Martin-du-Tertre, Espace (*Repli salle Aragon en cas de météo défavorable*)
- « Le pharaon, le sauvage et la Princesse » Vendredi 15 septembre à partir de 20h30 à Baillet-en-France (*Repli salle des fêtes en cas de météo défavorable*)



Cérémonie du 19 mars 1962



Cette année encore, les anciens combattants ont tenu à célébrer le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Cette journée nationale du souvenir et de recueillement, instituée par la loi du 6 décembre 2012, permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie, les combats au Maroc et en Tunisie.

Après cette émouvante cérémonie, les participants, jeunes et moins jeunes, se sont retrouvés en mairie pour le verre de l'amitié.

La règlementation n'empêche pas le civisme

Propreté des trottoirs :

L'arrêté municipal n°2021/170, relatif à l'entretien des trottoirs, précise notamment que :

- l'accumulation de matières diverses (feuilles, fleurs, etc.) sur les trottoirs peut rendre ceux-ci glissants et constituer un danger pour les passants. Aussi les habitants sont tenus de procéder au nettoyage des trottoirs au droit des immeubles bâtis ou non bâtis dont ils sont propriétaires ou locataires (balayage et désherbage) sans rien laisser sur le trottoir ni sur le caniveau.
- Par temps de neige ou de verglas, les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus de dégager les trottoirs devant les immeubles et habitations.

Nuisances sonores :

Quels sont les jours et les horaires pendant lesquels les travaux sont autorisés ?

Extraits de l'arrêté municipal n° 2017/205 « *Environnement – réglementation contre le bruit* » :

Les émissions vocales et musicales émanant des salles polyvalentes ou autres sont autorisées :

- Jusqu'à 22 heures les dimanches, jours fériés et jours ouvrables,
- jusqu'à 24 heures les samedis et veilles de jours fériés.

Sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public et dans les lieux publics sont interdits : les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère agressif ou répétitif et notamment ceux produits par les émissions sonores de toute nature, les émissions vocales et musicales, l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore, les deux-roues à moteur non munis d'un dispositif d'échappement silencieux, en bon état de fonctionnement ; les tirs de pétards et autres pièces d'artifice et tous autres engins, objets et dispositifs bruyants.

Des dérogations individuelles ou collectives aux dispositions de l'alinéa 2-1 pourront être accordées lors de circonstances particulières ou exceptionnelles ou par l'exercice de certaines professions. Les demandes de dérogation doivent être réceptionnées par le Maire au moins 15 jours avant les manifestations.

Des dérogations sont accordées de façon permanente :

- Le 31 décembre à partir de 20 heures jusqu'à 7 heures le 1^{er} janvier,
- Les 13 juillet à partir de 20 heures jusqu'à 3 heures le 14 juillet,
- Le jour de la fête de la musique à partir de 20 heures jusqu'à 3 heures le lendemain,
- Les soirs de la fête annuelle de la commune à partir de 20 heures jusqu'à minuit avec musique modérée au-delà de 22 heures.

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques ne peuvent être effectués, comme le stipule la réglementation préfectorale, que :

- De 08 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30 du lundi au vendredi,
- De 09 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures le samedi,
- De 10 heures à 12 heures le dimanche et les jours fériés.

Propreté des résidences collectives

Les bailleurs, mais aussi les locataires doivent maintenant prendre rendez-vous auprès de TriOr pour le ramassage des encombrants. Chaque Saint-Martinois doit être responsable et adopter les bons gestes.

La rubrique de la minorité

Un projet de dupes scandaleux, le projet du parc paysager au pré Latar peut être intéressant, mais il ne faut pas nous faire prendre des vessies pour des lanternes. La ficelle est grosse et on se demande à qui profite l'apport inutile de 24 000 m³ d'excavation de terres des grands chantiers publics de la région.

À l'heure de cette rédaction qui nous a été demandée, plus d'un mois avant la parution de ce bulletin municipal, cet article peut devenir hors sujet. Dans le cas présent nous l'espérons car cela voudra dire que nos édiles auront retrouvé la raison.

Nous, élus de la minorité sans esprit belliqueux, vindicatif ou politique, avons le devoir d'alerter les Saint-Martinois sur les faits contestables des élus en responsabilité qui par ailleurs voudraient nous faire taire.

Pour notre part nous disons oui à la démocratie et à la liberté d'expression sans porter atteinte à l'honneur de la personne, non à l'obscurantisme et au totalitarisme.

Pour mémoire référez-vous au bulletin n°11 de Perspectives Saint-Martin qui vous a été remis courant avril dernier. En résumé :

- oui à la création d'un parc paysager au pré Latar dans son écrin naturel.
- non à l'apport inutile de 24 000 m³ de terres acheminées par 3000 camions soit 6000 allers-retours sur nos routes communales.

Pour défendre notre environnement le 13 mai dernier un rassemblement a eu lieu devant le château.

Plus de 50 personnes étaient présentes à notre invitation en signe de protestation.

Nous les en remercions vivement

Avec l'accord et le soutien de l'équipe pédagogique de l'école maternelle Pauline Kergomard, nous avons lancé des séances d'apprentissage et de sensibilisation à la sécurité routière.

Notre objectif est de permettre aux enfants l'acquisition progressive des règles essentielles de sécurité et du Code de la route, de favoriser le développement de capacités cognitives (anticiper, mémoriser, traiter et restituer l'information par le langage oral ou écrit, mener en parallèle plusieurs actions) et de compétences de savoir-être (être respectueux des autres usagers).

Nous sommes convaincus qu'apprendre les comportements qui permettent de se déplacer en sécurité et de faire face aux situations de danger s'acquière dès le plus jeune âge.

Ces compétences sont acquises lors de séances de sensibilisation et d'apprentissage ou de situations pratiques à l'école ou en dehors de l'école.



Des enfants fiers de leur diplôme



CHANGEMENT DES COUVERCLES ET/OU DES ÉTIQUETTES DES BACS DE TRI DES EMBALLAGES, PAPIERS & CARTONS

» Une opération est menée jusqu'à la mi-juillet sur notre territoire pour respecter nos obligations d'harmonisation des bacs de tri.

Elle est réalisée par les agents de notre prestataire **CONTENÛR**

Une distribution en boîte à lettres est en cours à ce sujet.

EN RÉSUMÉ



Sortez votre bac au couvercle bleu ou jaune toutes les semaines, du 19 juin au 13 juillet 2023, même si celui-ci n'est pas rempli ou vide, **jusqu'à ce qu'il ait un nouveau couvercle ou une nouvelle étiquette.**

» Rentrez-le seulement **le lendemain soir** de la collecte.

NB : Les bacs d'ordures ménagères et du verre ne sont pas concernés.



Par exemple :
Votre bac de tri est collecté le mardi, laissez-le sorti du lundi soir au mercredi soir.

NAISSANCES :

GAUGRY YOUSFI Lina née le 21 février 2023 à Beaumont-sur-Oise
DELAVEAUX Camille, Victor, Marcel né le 22 mars 2023 à L'Isle-Adam
MARSEILLE Anaiah, Giulia née le 13 mai 2023 à Beaumont-sur-Oise
DOUCOURE Aminata née le 16 mai 2023 à Beaumont-sur-Oise
GUILLEMENOT Liam, Éric né le 23 mai 2023 à L'Isle-Adam
DACHEUX Caolan, Jean-Michel, Frédéric né le 9 juin 2023 à Beaumont-sur-Oise

PACS :

LEMAITRE Jason, Jean, David et DELBRAYE Adeline, Sabrina le 27 mars 2023
DACHEUX Julien, Jean-Pierre, Michel et FRANCK Clotilde, Ophélie le 30 mars 2023
SACCHET Florent, Jérôme, Noël et CHARLES Leslie, Sylvie, Jeanine, Anne le 05 juin 2023

PARRAINAGES REPUBLICAINS :

Thyméo LOUIS MANGAS, le samedi 27 mai 2023
Esmée, Paulette, Michèle VIDARD JOURQUIN, le samedi 27 mai 2023
Romane, Rose, Geneviève TREMEL, le samedi 1er juillet 2023

MARIAGES :

LESELLIER Adrien, Maurice, Bernard et REGNIER Louise, Joséphine, le samedi 15 avril 2023
BARROSO MARTINS Lionel et RIBEIRO Alexandrine, le samedi 22 avril 2023
LE GUEN Adrien Julien et GUYARD Julie Roberte Josiane, le vendredi 19 mai 2023
PAGET Jean-Philippe et RIBADEIRA ALVES Elisabeth, le vendredi 26 mai 2023
LOUIS Ulrick et MANGAS Jessica, le samedi 27 mai 2023
MAKHLOUF Fabien Sébastien et EOCHE-DUVAL Laure, Françoise, le samedi 17 juin 2023

**L'équipe municipale et le personnel communal vous
souhaitent d'excellentes vacances estivales**

